

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 47 Eveil 2			
Code	PEIM2B47PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Sophie KILESE (sophie.killesse@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be) Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretien une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,

III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,

IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B47PPA	Formation scientifique	30 h / 2 C
PEIM2B47PPB	Formation historique	30 h / 2 C
PEIM2B47PPC	Formation géographique	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B47PPA	Formation scientifique	20
PEIM2B47PPB	Formation historique	20
PEIM2B47PPC	Formation géographique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

" L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique			
Code	14_PEIM2B47PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de formation scientifique doit aider l'étudiant à se constituer un bagage minimal de base ainsi qu'une manière efficace et adéquate (expérimentale, en ateliers, observations individuelles ou en groupe, fabrication de matériel, élaboration de collections..) pour envisager l'enseignement des sciences à l'école primaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Connaître la base de la classification des animaux invertébrés et des végétaux inférieurs.
- Déterminer ces animaux et ces végétaux grâce à des clés de détermination. Savoir expliquer aux enfants certains faits ou phénomènes étudiés au cours et appliquer des techniques (dissections, observation en groupes...) Savoir s'émerveiller d'un phénomène, être étonné, communiquer.
- Utiliser la méthode scientifique, rédiger des expériences et des rapports d'expériences.
- Réaliser par groupe des ateliers d'expériences avec matériel didactique 3D, posters 3D expériences, manipulations et explications.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

(Botanique : les végétaux inférieurs : déterminations avec clé, classifications, observations, comparaisons et dissections de champignons, lichens, mousses, fougères.)

La classification moderne des vertébrés et invertébrés.

Anatomie : appareils circulatoire, respiratoire, digestif; organes de sens, dissections, le sang,...

Zoologie : les invertébrés : observations et méthodes de classification + rôles dans la chaîne alimentaire.

(Physique : aimants, système électrique, couler-flotter, les leviers,...expériences pour l'école primaire.)

La pyramide alimentaire

Démarches d'apprentissage

- cours interactifs.
- nombreuses observations, classifications et manipulations avec du matériel apporté par les étudiants ou le professeur.
- la méthode scientifique sera largement utilisée.
- discussions et notes méthodologiques concernant la transposition des matières dans les différents degrés de l'école primaire.

- Le marché des expériences fait partie intégrante de l'apprentissage pratique du futur instituteur. Cette expérience constitue un bagage précieux et la fabrication d'outils réutilisables sur le terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Évaluation formative pour de petits travaux ou de rapports de travaux pratiques demandés pour le cours suivant.
- Des entretiens fréquents avec les étudiants sont assurés.

Sources et références

D'autres références seront à chercher par les étudiants en fonction de leur intérêt.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Les étudiants disposent de notes écrites pour toutes les matières + références bibliographiques.
- Ces notes comportent la matière du normalien, la méthodologie et de très nombreux exemples ou notes directement adaptables pour leurs préparations de leçons.
- Ces notes et schémas sont utilisés, coloriés au besoin et complétés en classe
- Utilisation du power point en référence aux notes distribuées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera en 3 temps :

- Dans un premier temps: un examen en janvier, faisant partie intégrante de l'examen final, pour 20% de la note.
- Deuxième temps : Présentation des expériences (marché des expériences) devant la classe, avec fiche de critères de corrections, pour 30% de la note.
- Enfin, dans un troisième temps, un examen écrit en juin pour 50% de la note.

S'il y a un échec dans cette AA, la matière de toute l'année sera représentée au Q3.

Précision : Un étudiant qui ne présenterait pas le marché des expériences se verrait attribuer la note de PP pour toute l'UE à la session de Juin et devrait le repasser au Q3.

Voir les principes d'évaluation de l'UE éveil de la fiche chapeau.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs activités d'apprentissage, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de deux points maximum au total des cotes des activités d'apprentissage de l'UE, la note de l'UE = 9/20 (« échec faible »)
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 (« échec sérieux »);
- Au-delà de trois points d'échec au total des cotes des activités d'apprentissage de l'UE, la note de l'UE = 5/20 (« échec important »)

Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30	Trv	30
Période d'évaluation	Eve	20	Exe	50	Exe	70

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'UE sera évaluée sur base des compétences choisies et sera soumise à l'évaluation du jury d'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique			
Code	14_PEIM2B47PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de Formation historique en bloc 2 s'inscrit dans la continuité des cours du bloc 1. Les objectifs et compétences travaillés au bloc1 sont donc approfondis tout en invitant l'étudiant à développer sa réflexion méthodologique et didactique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de **se documenter sur un sujet** donné et de mener une recherche documentaire **afin de nourrir sa réflexion et sa pratique;**
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, **en employant un vocabulaire scientifique** spécifique, de **restituer et de reformuler les notions théoriques** vues lors des activités d'apprentissage;
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de **transposer dans d'autres situations** les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage;
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son **esprit critique.**

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. L'histoire se fait avec des documents : le document en classe d'histoire
2. Du Moyen Âge aux Temps Modernes : histoire, société et vie quotidienne.

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques, lectures imposées, travail en autonomie...

Selon les opportunités, le cours pourra être enrichi par l'intervention de personnes-ressources extérieures et/ou des visites culturelles (expositions, musées...). Ces activités étant des activités d'apprentissage à part entière, la participation des étudiants y est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Corrections annotées et/ou collectives des exercices et travaux réalisés au cours de l'année.

Entretiens individuels si nécessaire et/ou à la demande des étudiants.

Présence active aux séances de cours et de travail en autonomie.

Sources et références

1. Programme intégré adapté aux Socles des compétences, FédéFoC, Bruxelles, 2001.
2. **ICHER Fr., La société médiévale. Codes, rituels et symboles, nouv. éd., Seuil, 2014 (Points - Histoire, H443).**
3. LE GOFF J., *A la recherche du Moyen Âge*, nouv. éd., Seuil, 2006 (Points - Histoire, H357).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

1. Notes de cours et documents distribués au cours et/ou mis à disposition sur la plateforme Moodle;
2. PowerPoints mis à disposition sur la plateforme Moodle;
3. Ressources documentaires à disposition sur la plateforme Moodle;
4. Lectures imposées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation repose sur un examen écrit organisé durant la session de juin.

La maîtrise de la langue est, évidemment, un critère à part entière de l'évaluation.

Dans le cadre d'un échec à l'évaluation de juin, l'étudiant représentera l'examen écrit au cours de la session du mois de septembre.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs activités d'apprentissage, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de deux points maximum au total des cotes des activités d'apprentissage de l'UE, la note de l'UE = 9/20 (« échec faible »)
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 (« échec sérieux »);
- Au-delà de trois points d'échec au total des cotes des activités d'apprentissage de l'UE, la note de l'UE = 5/20 (« échec important »)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique			
Code	14_PEIM2B47PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Donner aux futurs enseignants les outils nécessaires pour construire avec les enfants, des repères et des modes de lecture concernant l'interprétation de la diversité des paysages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Notions de climatologie, d'écologie et d'astronomie

Démarches d'apprentissage

- À côté d'exposés magistraux, la réflexion et le travail en groupe seront largement pratiqués en vue de permettre une confrontation des représentations et de favoriser l'aspect sociocognitif dans l'acquisition des connaissances et des pratiques liées à l'éveil géographique.
- Réalisation d'ateliers d'expériences avec du matériels didactiques.
- Visite et ateliers du Planétarium de Bruxelles.
- Le dispositif d'examen mettra l'accent sur les liens entre les différents apports du cursus de formation dans une démarche synthétique et intégrative.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants est organisé pendant les périodes de cours.

Sources et références

Les références suivantes constituent le point d'appui du cours :

- Diverses revues et publications du milieu scolaire primaire
- Les supports utilisés sont des graphiques, des photos, des maquettes, des cartes, des visites sur le terrain, des expériences....

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera en 3 temps :

- Dans un premier temps: un examen en janvier, faisant partie intégrante de l'examen final, pour 20% de la note.
- Deuxième temps : Présentation des expériences (marché des expériences) devant la classe, avec fiche de critères de corrections, pour 30% de la note.
- Enfin, dans un troisième temps, un examen écrit en juin pour 50% de la note.

S'il y a un échec dans cette AA, la matière de toute l'année sera représentée au Q3.

Précision : Un étudiant qui ne présenterait pas le marché des expériences se verrait attribuer la note de PP pour toute l'UE à la session de Juin et devrait le repasser au Q3.

Voir les principes d'évaluation de l'UE éveil de la fiche chapeau.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs activités d'apprentissage, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de deux points maximums au total des cotes des activités d'apprentissage de l'UE, la note de l'UE=9 (« échec faible »)
- Entre deux et trois points d'échec au total des cotes des activités d'apprentissages de l'UE, la note de l'UE sera égale 6 (« échec sérieux »)
- Au-delà de trois points d'échecs au total des cotes des AA, la note de l'UE sera égale à 5/20 (échec important)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30	Trv	30
Période d'évaluation	Eve	20	Exe	50	Exe	70

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).